

REPUBLIQUE DU DAHOMÉY
--:--:
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--:--:

DECRET N°75-158 du 21 Juillet 1975

portant nomination du Camarade KONÉNIN Afoco, Ingénieur Principal des Travaux Publics, en qualité de Directeur de l'Hydraulique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU la loi N°65-20 du 23 juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des ministères ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le décret N°358/PR/MTP du 17 octobre 1967, portant création organisation et attributions de la Direction de l'Hydraulique ;
Sur proposition du Président du Bureau Politique du Conseil National de la Révolution ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Le Camarade KONÉNIN Afoco, Ingénieur Principal des Travaux Publics, est nommé Directeur de l'Hydraulique.

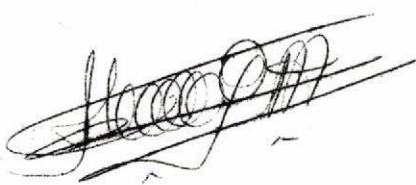
ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment les décrets N°s 73-323 du 10 octobre 1973 et 74-93 du 4 avril 1974, et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 21 Juillet 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Travaux Publics,
Transports, Postes et Télécommu-
nications,


Capitaine Léopold AHOUEYA

Le Ministre des Finances,


Intendant Militaire de
3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 8 CS 6 MTP 4 autres ministères 12 CNR 4 DH 2 Inté-
ressé 1 DTP 1 DP 2 DGMTP 1 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 DB-DCF-DC 3
Solde 1 Trésor 4 DI 4 IAA-DCCOT-IGF-ONEPI-Gde Chanc.5 JORD 1